



VILLE DE  
HOUILLES

# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 18 JUIN 2026

DCM n°26/061 – DIRECTION DES FINANCES - Approbation du compte de gestion 2025 – Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 18 juin 2026 à 20h01, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

*(Convocations et affichage effectués le 12 juin 2026)*

Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

### PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M<sup>me</sup> DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M<sup>me</sup> COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M<sup>me</sup> CHARLOT Floriane (jusqu'à 21h44), M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M<sup>me</sup> PELLAUMAIL Isabelle, M<sup>me</sup> SINACOLA Agnès, M<sup>me</sup> GOMMÉ Stéphanie, M<sup>me</sup> ZAHZOUH Lauryn, M<sup>me</sup> COLOMBANI Florence, M<sup>me</sup> PILLON Emilie, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M<sup>me</sup> HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. HAUDRECHY Christophe, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> ODINOT Janick, M<sup>me</sup> GONÇALVES Sylvie, M<sup>me</sup> BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François.

### REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- |                                          |                                      |
|------------------------------------------|--------------------------------------|
| - M <sup>me</sup> GIROUD-COLLET Jennifer | par M. LAMBART Thierry               |
| - M. CARMIER Patrick                     | par M. HÉBERT Charles                |
| - M. RIBEIRO José                        | par M. BRAND Stéphane                |
| - M <sup>me</sup> BA Charlotte           | par M <sup>me</sup> GOMMÉ Stéphanie  |
| - M. CHAMBON Julien                      | par M <sup>me</sup> GONÇALVES Sylvie |
| - M <sup>me</sup> GIROUX Dalila          | par M. HAUDRECHY Christophe          |
| - M. MAGA Sylvère                        | par M <sup>me</sup> ODINOT Janick    |

### SORTIE EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> CHARLOT Floriane à 21h44 (n'a pas pris part aux votes des délibérations n°26/063, n°26/064, n°26/065, n°26/066, n°26/067, n°26/068, n°26/069 et n°26/070).

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- **M. CABROL Christophe** a été désigné pour remplir ces fonctions.



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 18 JUIN 2026

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 26/061  
DIRECTION DES FINANCES

Objet : Approbation du Compte de gestion 2025 – Budget annexe Résidence autonomie  
les Belles Vues

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-31 ;

Vu le compte de gestion 2025 du Budget annexe Résidence autonomie les Belles Vues, présenté par le comptable des finances publiques ;

Vu le compte administratif 2025 du Budget annexe Résidence autonomie les Belles Vues, présenté par le Maire ;

**Considérant** que le comptable des finances publiques a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice 2025 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre 2025 qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission municipale n°1 ;

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

**Article 1<sup>er</sup> :** **DECLARE** que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Article 2 :** **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2025 du Budget annexe Résidence autonomie les Belles Vues.

**Article 3 :** **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1  
du CGCT ont été accomplies pour  
le présent acte.

AR. délivré le : 23/06/2026

Publication effectuée le : 23/06/2026

Exécutoire ce jour : 23/06/2026



Romain BERTRAND